

ACTEURS DE LA CAUSE FRANCOPHONE : APORIES ET AMBIGUÏTES

Nicolina Almeida
Université de Porto
nicolealmeida@hotmail.fr

Résumé : Le dossier publié par le *Magazine Littéraire* en 2006 sur les littératures francophones engage à une réflexion sur les auteurs dits « francophones » en opposition aux auteurs dits « français » et à l'espace qu'ils occupent dans le monde de l'édition. Les premiers évoluant dans un contexte de diglossie, l'auteur s'interroge sur les aspects linguistiques et culturels de leurs productions et évalue différents critères soumettant ainsi un ensemble de constations.

Mots-clés : littérature francophone - littérature française – édition – culture - langue française.

Abstract: A special report on Francophone literature, published in *Magazine Littéraire* in 2006, leads to a reflection on the so-called “Francophone” authors, as opposed to the so-called “French” authors, and their place in the world of publishing. The former being in a situation of bilingualism, the author takes a closer look at the linguistic and cultural aspects of their writings and analyses various criteria, giving an account of his observations.

Keywords: Francophone literature - French literature – publishing – culture - French language.

Lorsque, en mars 2006, *Le Magazine Littéraire* publie son dossier : « 2006 : Année des Francophonies – Défense et illustration des langues françaises », il le fait dans le cadre d'une année des cultures francophones marquée par le XI^{ème} Sommet de la Francophonie à Bucarest¹. Dédié aux technologies de l'information dans l'éducation, ce dernier verra la réélection du Secrétaire Général de la Francophonie, Abdou Diouf par les chefs d'Etat et de gouvernement pour un mandat de 4 ans.

Ce dossier, coordonné par Valérie Marin La Meslée, est un prélude au *Manifeste pour une 'littérature-monde' en français*², signé par quarante quatre écrivains et paru dans *Le Monde des livres* le 16 mars 2007.

La journaliste signalant avec justesse « qu'il n'y a pas de francophonie sans littérature » (Marin La Meslée, 2006: 28), il convient d'évoquer les auteurs francophones et leur vision d'un espace littéraire où la langue française se mêle à d'autres langues et où l'imaginaire est métissé.

C'est ainsi que Romuald Fonkoua (2006) dans son article pour ledit magazine, nous rappelle que : « La francophonie désigne non seulement des lettres venues d'ailleurs mais aussi des manières autres de voir le monde. » (Fonkoua, 2006: 30)

Littératures francophones versus littérature française

La francophonie littéraire ne connaît pas de frontières. Considérant l'aspect sociolinguistique, on peut avancer que la présence de la France hors de l'Hexagone depuis l'ère de la colonisation a créé des situations diglossiques³ où s'unissent langue française et autres langues comme c'est le cas, par exemple, du créole haïtien ou réunionnais dans sa cohabitation avec le français⁴.

On la retrouve [la Francophonie littéraire] aussi bien en Afrique noire qu'aux « Indes occidentales », en Orient qu'aux Amériques, dans des territoires qui recouvrent aujourd'hui d'autres nations parlant d'autres langues officielles. Déterritorialisée, cette littérature francophone ne saurait s'enfermer dans des espaces bien déterminés. (*idem*: 31)

¹ A ce propos voir OIF - XI^{ème} Sommet de la Francophonie à Bucarest (2006) - *Technologies de l'information dans l'éducation* - <http://bucarest.francophonie.org/> (Consulté le 14/04/10).

² A ce propos voir http://www.lianes.org/Parution/Manifeste-pour-une-litterature-monde-en-francais_a128.html (Consulté le 14/04/10).

³ Notons qu'il y a plusieurs définitions du concept de « diglossie ». Nous partirons de la définition originale de Charles Ferguson (1959), qui l'appliquait à une situation où il y avait deux dialectes distincts en cause : « deux langues apparentées génétiquement et structurellement, de statut social inégal et dont les distributions sont complémentaires. » (*Glottopol*, 2010: 105)

⁴ Nous lirons avec profit *Glottopol - Revue de sociolinguistique en ligne* (Janvier 2010).

L'un des thèmes qui nous convoque ici est l'émergence d'une littérature de langue française affranchie du lien national et ne connaissant plus de frontières si ce n'est celle de l'esprit. Tel est le propos du *Manifeste pour une 'littérature-monde' en français* signé par des auteurs estampillés « francophones » en opposition aux auteurs « français ».

Parmi eux, le Djiboutien Abdourahman A. Waberi, l'Africain Alain Mabanckou, le Martiniquais Edouard Glissant, la Guadeloupéenne Maryse Condé, le Libanais Amin Maalouf, qui ont signé le *Manifeste* en 2007. Mais l'on compte d'autres écrivains sans frontières comme le Haïtien Emile Ollivier, l'Irakien Naïm Kattan, l'Égyptienne Andrée Chedid ou le Québécois Réjean Ducharme, pour ne citer qu'eux.

Tous ces écrivains francophones voient le monde autrement, chacun évoluant dans son propre univers, imprégné de son Histoire, de sa culture, ce qui les conduit à l'usage d'un processus linguistique et discursif distinct de celui d'un auteur français et cela même s'ils possèdent une langue commune.

En effet, comme le rappelle José Domingues de Almeida (2008) dans son « Aperçu des discours théoriques et critiques sur les desseins et engagements francophones : évolutions, dérives, ambiguïtés » :

(...) la langue française, et ce contrairement aux autres grandes langues européennes de communication internationale, n'a pas développé un cheminement d'inclusion de la diversité, ne s'est habituée à dire des histoires autres que la saga républicaine française, et ce en dépit de son passé colonial et de sa conjoncture multiculturelle ; ce qui induit un sentiment de dépossession linguistique et discursive dans les périphéries francophones. (...) Dès lors, 'dénationaliser la langue' (Jacob, 2006), c'est-à-dire, quelque part, la 'déterritorialiser', devient une tâche, voire une revendication consensuelle dans les cahiers de doléances francophones. (Almeida, 2008 : 68)

A cet égard, on peut s'interroger sur l'intérêt ou non de circonscrire la frontière entre littératures francophones et littérature française. Concrètement, qu'est-ce qui distingue un écrivain français d'un écrivain francophone ? Est-ce la langue qui détermine si un auteur est français ou s'il est francophone ? Est-ce le territoire dans lequel il vit ? Prenant l'exemple des auteurs Belges et Suisses, font-ils partie du corpus littéraire national ? Faut-il les exclure, les intégrer, les « folkloriser » ?

Et Dominique Wolton de s'interroger :

Comment parler de diversité culturelle dans la francophonie, si celle-ci est incapable de reconnaître sa *propre* diversité linguistique ? Les écrivains de langue française ne sont-ils pas partout dans le monde les premiers créateurs d'une langue en perpétuelle invention ? Ne faut-il pas enfin cesser de hiérarchiser les auteurs selon qu'ils sont français ou francophones ? Quel sens y a-t-il à vouloir distinguer les deux ? (...) Pourquoi les auteurs français ne se considèrent-ils pas autant francophones que français ? (Wolton, 2006: 91et110)

Autant de questions auxquelles le « Manifeste » répond sans appel par « la mort de la Francophonie ». En effet, du « totem à la Marianne » (Kiyindou, 2004: 68), il n'y a qu'un pas:

Soyons clairs : l'émergence d'une littérature-monde en langue française consciemment affirmée, ouverte sur le monde, transnationale, signe l'acte de décès de la francophonie. Personne ne parle le francophone, ni n'écrit en francophone. La francophonie est de la lumière d'étoile morte. Comment le monde pourrait-il se sentir concerné par la langue d'un pays virtuel ? Or c'est le monde qui s'est invité aux banquets des prix d'automne. A quoi nous comprenons que les temps sont prêts pour cette révolution. (A.A.V.V: 2007)

Il est vrai que cette alternative met un terme à toute ambiguïté en finissant avec un critère d'inscription propre à chaque auteur. De fait, ceux-ci inscrivent leurs œuvres dans un pays et il est difficile d'assimiler un écrivain belge parlant de la Belgique à un écrivain français d'autant plus que le rapport à la langue et l'histoire diffèrent. Par ailleurs, comme le rappelle Bernard Mouralis dans *La Condition de l'écrivain francophone* (2006) :

(...) l'écrivain francophone écrit en situation de diglossie et dans un contexte marqué par la coexistence d'une littérature de langue française et de littératures, orales et/ou écrites, produites dans d'autres langues que le français : flamand, allemand, italien, anglais, créole, wolof, peul, bambara, swahili, etc. (*apud* Marin La Meslée, 2006: 38)

Indubitablement, la question linguistique est essentielle. Mais pas seulement, l'image dont la langue française est porteuse dans les anciennes colonies en raison des circonstances historiques de son implantation l'est tout autant.

A la fin de la période coloniale, l'on aurait pu prévoir la fin de la littérature de langue française. Ainsi que le rappelle Michel Tétu : « En Afrique noire, dans le monde arabe et en général dans les pays qui ont accédé à l'autonomie ou à l'indépendance, on a parfois pensé qu'il fallait se débarrasser de la langue française, outil étranger, qui ne correspondait pas aux besoins profonds d'expression du pays. » (Tétu, 1997: 55) Cependant, le nombre croissant des

titres publiés et la contribution apportée par les femmes ont démontré le contraire. Comme le souligne Mouralis concernant le panorama littéraire africain :

(...) la production de langue française n'est qu'une des composantes du paysage littéraire africain, à côté de littératures orales et écrites – et éditées – dans les langues africaines. Ainsi, avant de revenir au français, le Sénégalais Boubacar Boris Diop a écrit un roman en Wolof au risque de se couper du monde littéraire français. (*apud*, Marin La Meslée, 2006: 39)

Toutefois, de nombreux écrivains rejettent la langue française malgré le peu de lecteurs des langues régionales ou nationales. Leur attitude est dictée par l'engagement politique et la volonté d'enrichir leur culture. Le français est un vestige de la colonisation qu'ils subissent et dont ils se veulent débarrassés.

De toute évidence, les littératures francophones interpellent le modèle de fonctionnement de la littérature française. Se pose alors la question de l'éditeur. D'une part, il faut tenir compte de certaines circonstances culturelles, comme du fait que les auteurs belges, contrairement aux suisses, trouvent moins facilement à se faire publier chez eux et donc s'exportent plus.

D'autre part, l'auteur dit « francophone », dès lors qu'il est publié en France, se met à jouer un rôle dans la littérature française. Être publié par une maison d'édition française reste le passage obligé d'un auteur francophone vers la reconnaissance littéraire. Rappelons-nous de cette phrase devenue célèbre de Bernard Pivot :

(...) voulant complimenter la directrice du 'Devoir de Montréal', Mme Lise Bissonnette, après la publication au Québec de son roman *Choses crues*, lui dit tout de go : 'Vous avez un grand talent de romancière. La qualité de celui-ci vous autorisait à être publiée chez un éditeur parisien.' (Bouillon de culture 5 juin 1996) Il ne voulait pourtant pas du tout être condescendant. (*apud* Tétu, 1997: 63)

L'on peut également remarquer le discours parfois contradictoire des éditeurs :

(...) tantôt [l'édition] considère le développement de la littérature francophone comme une extension, dont on ne peut que se féliciter, de la langue et de la littérature française, tantôt voit dans ce développement des formes et des thèmes nouveaux dont la littérature française aurait tout intérêt à s'inspirer pour se régénérer (...). (*apud*, Marin La Meslée, 2006: 39)

Nous ne pouvons oublier que dans le cas de l'Afrique le lectorat n'était pas ce qu'il est aujourd'hui, même s'il reste très maigre. Les écrivains africains qui souhaitaient faire connaître la situation de l'Afrique sous le régime colonial, n'avaient d'autre choix que de

s'adresser au public français et bien souvent étaient édités par des français. Le mouvement de « la négritude » dans les années 1930 à 1950 s'était aussi cela, s'ouvrir au monde, s'internationaliser.

Rappelons que de cette négritude francophone naîtra la négritude africaine lusophone dont l'une des caractéristiques est l'existence de poèmes « négritudinistes » écrits par des blancs. Cette particularité est d'autant plus surprenante, lorsque l'on sait que la négritude est l'expression littéraire, surtout poétique, de l'âme noire, le narrateur ne pouvant qu'être noir (Laranjeira, 2000).

En ce qui concerne la critique, selon Bernard Mouralis, elle persiste à chercher dans les textes une spécificité culturelle et il s'interroge : « (...) est-il logique pour les éditeurs de créer des collections réservées à ces écrivains [africains] et pour les libraires de leur consacrer des rayons particuliers ? » (*apud*, Marin La Meslée, 2006: 40)

Nous ajouterons que certains de ces auteurs francophones gagnent des prix littéraires « parisiens » tels que le Goncourt pour Patrick Chamoiseau⁵ avec *Texaco* en 1993 ou le Renaudot, attribué pour la première fois à un Africain en 1968 à Yambo Ouologuem⁶ pour *Le devoir de violence*. (Tétu, 1997: 57)

L'écrivain francophone a par conséquent de nombreux obstacles à franchir. Il ne peut ignorer ses origines pouvant à tout moment marquer son écriture, tout comme il ne peut rester indifférent aux discours tenus sur la langue française. Par ailleurs, être édité en France peut s'avérer être un tour de force comme l'évoquent Barrat et Moisei :

(...) la littérature francophone hors de France était encore considérée, à la fin du siècle dernier, comme un genre mineur. C'est pourquoi la France commence, avec beaucoup de retard, à s'ouvrir à des littératures francophones produites en dehors de l'Hexagone. Quelques maisons d'édition françaises et belges tentent cependant de mieux faire connaître aux lecteurs des pays de l'OIF les productions littéraires les plus représentatives de la diversité de la Francophonie. (Barrat & Moisei, 2004: 147)

Ajoutons que selon eux le mieux serait de regarder du côté de l'ex-Europe de l'est : « (...) nombreux sont d'ailleurs les auteurs qui ont décidé d'y écrire... en français. Les intellectuels roumains sont, à ce niveau, particulièrement remarquables. » (*idem*: 148)

Autre aspect intéressant, celui de la réception des œuvres. Remarquons qu'il est tout à fait possible de lire un auteur belge ou suisse sans se poser la question de sa nationalité,

⁵ A ce propos voir Potomitan (2009).

⁶ A ce propos voir African Success (2008).

simplement parce qu'il n'y a aucune référence qui soit détectable dans son écriture. Prenons l'exemple d'Amélie Nothomb, elle porte bien plus la culture nipponne dans ses écrits que la culture belge dont elle est originaire.

Ses œuvres sont classées parmi celles de la littérature française non pas de la littérature francophone et son livre *Stupeur et tremblements* a été couronné Grand prix de l'Académie française en 1999⁷. Alors, quelles conclusions en tirer ? Amélie Nothomb vit au Japon, bien que d'origine belge et écrit en français. Auteure française ou francophone ? Comme l'affirme le Manifeste : « on n'écrit pas en francophone ». Dans ce cas, écrit-on en belge ou en suisse ?

Sous une autre perspective, l'on doit admettre que pour un écrivain francophone il est préférable d'avoir des connaissances sur le terreau linguistique et culturel. Les textes qui sont le reflet de son auteur sont très à la mode, nous pensons par exemple à Amin Maalouf ou à Alain Mabanckou. Les différences culturelles comme dans le rapport au temps, à l'espace, à la famille captivent toujours. Notons qu'il y a très peu de place pour le merveilleux dans la littérature française contrairement à celle des écrivains africains et autres. On pense à *Mémoires de porc-épic* d'Alain Mabanckou, prix Renaudot 2006, c'est un roman haut en couleur imprégné de la culture africaine. Alain Mabanckou est un autre exemple du dilemme opposant écrivain francophone et écrivain français : né au Congo-Brazzaville, il vit aux Etats-Unis où il enseigne la littérature francophone, écrit en français et l'un de ses romans est couronné par un prix français.

Le doute perdure. En termes géopolitiques, les déplacements engendrés par les auteurs francophones contribuent fortement à brouiller les cartes.

Il est aussi question de moment culturel, chaque pays a une histoire différente, ceux qui ont connu la tutelle étrangère sont marqués par la colonisation ce qui ne peut qu'influencer leur écriture.

Autre aspect, l'héritage littéraire contraste entre les cultures, les Francophonies du Sud, du Maghreb ou des Antilles, sont plus proches du conteur, de la légende en cela elles diffèrent des Francophonies du Nord comme celles de la Roumanie, du Québec, de la Suisse ou encore de la Belgique :

(...) ces littératures [francophones] partagent, certes, une même langue, le français, mais cultivent aussi leurs propres traits différentiels car chacune d'entre elles reflète leur société, leur culture et leur histoire. Cependant que se soit la littérature africaine, antillaise ou maghrébine, toutes trois laissent entrevoir un même malaise, celle d'une société déchirée,

⁷A ce propos voir Noël Blandin (2009).

abîmée par les mains du colonisateur et incapable de rétablir un équilibre harmonieux. Les divers articles qui nous sont proposés montrent ainsi, de par leur analyse, l'engagement et le combat de ces écrivains francophones visant à dénoncer à travers leurs œuvres, la situation critique dans laquelle vit leur peuple et les maux qui rongent leur société. (Verdú, 2007: 257)

De nombreux auteurs engagés dénoncent la colonisation, leur écriture voulant montrer au monde la misère sociale et humaine dans laquelle vivent les peuples qui ont été opprimés afin d'obliger le colonisateur à prendre ses responsabilités. C'est le cas de Mongo Béti dont l'écriture n'a que ce seul but : « car pour ce grand auteur de la littérature africaine, “parler” de son pays, c'est ne faire référence qu'à une seule réalité, la colonisation et ses effets dévastateurs. (*ibidem*). Il se veut réveilleur de conscience, pointant du doigt la mort de la culture africaine, la corruption faisant la loi dans son pays et qui se voit donc obligé de supporter les séquelles de la colonisation.

Amina Sow Fall fait également parti de ces écrivains insurgés qui dénoncent les régimes totalitaires mais aussi la condition de la femme qui n'a qu'une valeur, celle de propager l'espèce. Nous pensons à *Syngué sabour - Pierre de patience* d'Atiq Rahimi dont ce modèle de femme est le personnage principal. C'est un roman qui illustre bien à quel point les auteurs francophones du sud sont proches de leurs légendes. L'auteur va chercher son inspiration dans la mythologie perse pour évoquer la souffrance des femmes d'Afghanistan ou d'ailleurs. Ce récit est écrit à la mémoire d'une poétesse afghane sauvagement assassinée par son mari (Rahim, 2008). D'autres auteurs suivent la même ligne de dénonciation comme l'écrivain afro-brésilien Femi Ojo-Ade⁸ :

(...) qui dépeint sur un ton ironique et acerbe le destin tragique de millions d'hommes exilés, arrachés à leur patrie et assimilés de force à une autre culture. L'exil, l'acculturation, la perte d'identité et le désespoir qui s'en suit du fait de l'hybridité, sont tous des thèmes leitmotiv qui ne cesse d'illustrer la littérature africaine mais aussi antillaise et maghrébine. Femi Ojo-Ade dénonce également le comportement de certains de ses compatriotes qui ayant bien appris la leçon, rejettent leurs propres origines. À travers l'histoire d'un jeune étudiant exilé en France, il montre comment malgré tout, il est possible et surtout primordial de préserver ses racines et de refuser l'aliénation afin d'être en paix avec soi-même. (*idem*: 258 et 259)

Autant d'écrivains qui en termes métalinguistiques défendent un concept « d'oraliture » que le critique Maximilien Laroche considère comme « la source de matières

⁸ A ce propos voir *Mots Pluriels*, n°7 (1998).

premières pour la littérature et le double de toute écriture. » (*apud* Castera) Prenant le cas de la littérature haïtienne, Georges Castera, dans son article « De la difficulté d'écrire en créole », s'oppose pourtant à ce point de vue invoquant le dénigrement de l'histoire littéraire haïtienne :

Un tel point de vue, à mon avis, s'accroche désespérément à une espèce d'essence culturelle en faisant fi des avancées réalisées par l'écriture créole à travers l'histoire littéraire d'Haïti. Nous ne sommes plus en 1910, à l'époque où nos romanciers réalistes truffaient leurs romans de mots et de chansons créoles dans un souci de vraisemblance. Nous ne sommes pas non plus en 1953 où le poète Félix Morisseau-Leroy s'inspirait des contes créoles et d'autres formes orales dans *Diacoute*. Cette fausse essence culturelle empêche de saisir les nouvelles tendances littéraires qui relèvent d'autres temporalités, d'autres affinités entre des écrivains haïtiens et leurs homologues français, canadiens, suisses, sénégalais, etc. Des expériences en cours vont dans le sens opposé de supposées matières premières. (Castera, [2001]: 4)

L'oraliture a donc pour but de conserver une nature orale à la parole écrite. Alors, à quoi l'œuvre s'affronte et quels moyens mets elle en œuvre pour y parvenir ? Les auteurs francophones octroient une dimension « carnavalesque » (Lucas, 200) au récit lorsque par exemple ils dépeignent un espace géographique, historique ou culturel et ont recours aux contes parlés et chantés, aux devinettes, aux proverbes, aux jeux sur les fausses étymologies, aux mythes, etc. Par ailleurs, « pousser la réflexion en dehors des mots, de l'oralité » est l'argument de leurs détracteurs et notamment de Georges Castera :

Les formes orales et discursives, que des auteurs accablent du terme *oraliture*, existent. Elles ont interpellé mon enfance et je continue à en faire l'inventaire. C'est aussi notre tâche d'écrivain. Mais en même temps, j'ai aussi la passion de l'écriture. Je dois avoir à cœur de pousser la réflexion au-delà des mots, donc en dehors de l'oralité. Et à partir de ce moment, nous avons affaire à un tout autre phénomène sonore qui nous arrive à l'oreille, savoir: les rythmes de tambours, les bruits d'avertisseurs, l'orgasme des chats et les chants des coqs la nuit, la pluie sur les toits en tôle, les clics de la conversation, les «alsiyis» (les soupirs amoureux), les «kata» (rythme d'accompagnement des tambours vodou). Bref, tout ce véritable orchestre du jour comme de la nuit qui imprègne le poète et qui converge vers les autres sens pour se disséminer dans un corps aimant. (Castera, [2001]: 5)

Ainsi, d'après Roland Barthes, il y a une dichotomie entre le traitement de l'histoire dans le cadre d'une « écriture blanche »⁹ qui est assimilée à la littérature française et la littérature francophone.

En effet, rappelons que la chronique a disparu en France mais est toujours répandue dans d'autres cultures. De même, l'on ne trouve plus de sagas ou de fresques historiques telles que celles de Zola ou de Jules Romain. Par contre, le « roman archéologique » est d'actualité, « le présentisme » (Hartog, 2003) est à la mode. A partir du présent on interroge l'histoire, c'est un genre peu présent dans la littérature francophone. Notons également la disparition des romans épiques qui toutefois ont court dans les pays en construction.

Considérant tout ces aspects, l'on peut avancer que l'apport des écrivains francophones est substantiel et malgré la jeunesse de leur littérature, ils n'entendent pas être le « parent pauvre » de la littérature française : « La langue française me colonise ; je la colonise à mon tour. » affirmait l'écrivain congolais Tchipayaya UTam' Si (*apud* Ngamountsika, 2006: 221). Et de rappeler Michel Tétu que :

Africain, Maghrébins ou Québécois, chacun veut s'expliquer dans son lexique : il lui faut décrire ou faire sentir les réalités de son pays et pour cela il ne veut plus se sentir à l'étroit dans la langue de l'Hexagone. Il veut adapter la langue à ses besoins ou alors changer de langue. De même que le poète a depuis longtemps rejeté l'alexandrin, disons la métrique et la prosodie traditionnelles, le romancier ne s'embarrasse plus des conventions des siècles précédents, il change l'architecture de son œuvre mais aussi en modifie la langue. (Tétu, 1997: 51)

Par conséquent, l'écrivain francophone qui décide de jouer la carte du français doit s'astreindre à la localiser, à l'adapter à sa culture afin qu'elle colle mieux à sa réalité.

En définitive, reprenant le titre de l'article de Jean-Marie Borzeix¹⁰ publié dans « le magazine littéraire », posons-nous différemment la question, les écrivains francophones : « des mal-aimés ? » :

⁹ A ce propos voir - COLLOQUE « ECRITURES BLANCHES » (2001) Institut Universitaire de France - Maison des Ecrivains - <http://remue.net/bulletin/TB020223.html> (Consulté le 21/04/10) ; Ainsi que - FABULA – La recherche en littérature – BORDAS, Eric (2009) – *Etude de style d'une « écriture blanche »* - [Écritures blanches](#) - sous la direction de Dominique Rabaté & Dominique Viart, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Travaux-Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine. Lire au présent », p 366 - <http://www.fabula.org/revue/document5268.php> (Consulté le 21/04/10) ;

¹⁰ Notons que Jean-Marie Borzeix est l'ancien Directeur de France Culture, Conseiller du Président de la BnF et Président du festival « Les Francophonies » en Limousin.

(...) La rumeur court depuis longtemps : les écrivains francophones seraient des mal-aimés. Victimes de leurs origines lointaines – qu’elles soient géographique, culturelles ou raciales –, ils seraient l’objet d’un complot tenace. La plupart des critiques et des lecteurs français se détourneraient d’eux à cause de ce fond de préjugés narcissiques, prétentieux, snobs, autrement dit parisiens, jacobins, aristocratiques et chauvins qui dessinent la caricature de notre cher et vieux pays. (*apud*, Marin La Meslée, 2006: 42)

L’auteur fait trois constats décrivant et résumant ainsi le panorama actuel de la littérature francophone : le premier étant que « (...) le milieu littéraire parisien ne porte pas une attention particulière aux auteurs francophones. » ; le second que « (...) les médias dominants, et notamment la télévision, les ignorent le plus souvent ‘l’après Pivot a commencé depuis longtemps’. » Troisième constat : « (...) la plupart des écrivains français, estampillés comme français de France, semble les ignorer tout autant. » (*idem*: 42 et 43)

Cependant, il est intéressant de constater que la situation de l’écrivain francophone n’est pas aussi préoccupante qu’elle le paraît. Il est vrai que les journalistes leurs préfèrent bien souvent les auteurs anglo-saxons, bien plus *glamour* que les écrivains africains, maghrébins ou suisses. C’est simplement de cette façon que les français s’expriment devant des écrivains étrangers qui s’expriment en français. Comme un miroir aux alouettes, ils tombent dans le piège de leur propre identité.

Heureusement, il existe quelques critiques bien informés et passionnés qui se battent pour imposer la sortie du dernier roman antillais ou libanais, des associations, des libraires, des festivals, des foires du livre, etc.

Tout un univers auquel appartiennent certains écrivains francophones qui ne sont pas contre un peu d’aide pour se faire connaître. En fait, ils s’en sortent tout aussi bien que n’importe quel écrivain français débutant en quête de reconnaissance et de lecteurs. Dans une certaine mesure, l’on peut donc s’autoriser à dire que les auteurs francophones ne s’en sortent pas si mal, d’aucun considérant que leur position est même plutôt enviable.

Références bibliographiques

AAVV (2007). *Manifeste pour une « littérature-monde » en français*, in *Lianes*, http://www.lianes.org/Parution/Manifeste-pour-une-litterature-monde-en-francais_a128.html [Consulté le 14/04/10].

AFRICAN SUCCESS (2008) – Le portail de l’Afrique en mouvement - Yambo OUOLOGUEM - <http://www.africansuccess.org/visuFiche.php?id=329&lang=fr> [Consulté le 21/04/10].

ALMEIDA, José Domingues de (2008). « Aperçu des discours théoriques et critiques sur les desseins et engagements francophones : évolutions, dérives, ambiguïtés ». In. *Document pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde*. « L’émergence du domaine et du monde francophone ». (Jean-Yves Mollier et Gérard Vignier dir.). Clichy: SIHFLES, n° 40/41, pp 63-76.

BLANDIN, Noël (2009). « Biographie. Qui est Amélie Nothomb ? » in *La République des Lettres*, <http://www.republique-des-lettres.fr/10872-amelie-nothomb.php> [Consulté le 20/04/10].

BORDAS, Eric (2009). *Etude de style d’une « écriture blanche » - Écritures blanches* - sous la direction de Dominique Rabaté & Dominique Viart, Saint-Étienne : Publications de l’Université de Saint-Étienne, coll. « Travaux-Centre interdisciplinaire d’études et de recherches sur l’expression contemporaine. Lire au présent », p.366, <http://www.fabula.org/revue/document5268.php> [Consulté le 21/04/10].

CASTERA Georges [2001]. « De la difficulté d’écrire en créole », http://www.institutfrancais.com/librairie/derniers/pdf/143_000.pdf [Consulté le 21/04/10].

FONKOUA, Romuald (2006). « Pour une histoire littéraire de la francophonie » in *Le Magazine littéraire*, n°451, pp. 30-33.

GARCÍA, Lydia Verdú (2007). *Resenã de Francophonie littéraire du Sud. Un divers singulier Afrique, Maghreb, Antilles* de Najib Redouane (dir.), in *Francofonía*, n° 16, pp. 257-261, <http://redalyc.uaemex.mx/redalyc/pdf/295/29511602019.pdf> [Consulté le 21/04/10].

Glottopol - Revue de sociolinguistique en ligne, n° 14, janvier, 2010 [*Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l’espace francophone*], http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/telecharger/numero_14/gpl14_complet.pdf [Consulté le 14/04/10].

HARTOG, François (2003). *Régimes d’historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris : Editions du Seuil.

KIYINDOU, Alain (2008) – *L’arbre à palabre domine la forêt électronique – apud Francophonie et mondialisation* – Editions Les Essentiels d’Hermès – CNRS Editions Paris.

LUCAS, Rafael (2002). « L’Esthétique de la dégradation dans la littérature haïtienne », *Revue de littérature comparée* 2002/2, n°302, pp.191-211, http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=RLC&ID_NUMPUBLIE=RLC_302&ID_ARTICLE=RLC_302_0191 [Consulté le 21/04/10].

- MABANCKOU, Alain (2006). *Mémoires de porc-épic*, Paris : Editions du Seuil.
- MARIN la MESLÉE, Valérie (coord.) (2006). « 2006 : Année des Francophonies – Défense et illustration des langues françaises », in *Le Magazine Littéraire*, n°451, pp. 28-65.
- OJO-ADE, Femi (1998) *Problématique de la négritude brésilienne*, in *Mots Pluriels*, n°7, <http://motspluriels.arts.uwa.edu.au/MP798foa.html> [Consulté le 21/04/10].
- NGAMOUNSIKA, Edouard (2006). « Les tentatives d'appropriations du français dans la littérature congolaise : l'exemple de sylvain Bemba », in *Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne du Maghreb et de l'Océan Indien. Actes des Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature*, Dakar, pp. 221-227, <http://biblio.critaui.auf.org/29/01/Microsoft Word - ArtEdouar%C2%ABngamountsika.pdf>[Consulté le 14/04/10].
- OIF - XI^{ème} Sommet de la Francophonie à Bucarest (2006) - *Technologies de l'information dans l'éducatio*, <http://bucarest.francophonie.org/> [Consulté le 14/04/10].
- PIRES LARANJEIRA, José Luís (2000). *Negritude Africana de Língua Portuguesa – Textos de Apoio (1947-1963)*, Braga: Angelus Novus.
- Potomitan (2009) - *Site de promotion des cultures et des langues créoles - Annou voyé kreyòl douvan douvan* (Consulté le 17/04/10)
- RAHIMI, Atiq (2008). *Syngué sabour. Pierre de patience*, Paris : Editions P.O.L.
- TÉTU, Michel (1997) – *Qu'est-ce que la Francophonie ?*, Paris, Hachette.
- WOLTON, Dominique (2006) – *Demain la francophonie*, Paris, Flammarion.